

Décision Générale colonial

Décision n° 267 concernant les Ministères.

n° 267

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 mars 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

La peine de rétrogradation de 2 échelons est infligée à M. Saïd Adjeb, aide-garçon de salle, auxiliaire 5e catégorie, échelle III, 2e échelon, indice local : 260. M. Saïd Adjeb est rangé à l'échelle II, 3e échelon, indice local 210 pour compter de la date de la présente décision.